

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du :
4 Juillet 2017

Début du Conseil 20 h 00

Nombre de Conseillers : **13**

Nombre de Conseillers Présents : **7**

Votants : **11**

Présents : Jérôme SOURSAC, Christian POZZA, Sébastien ABADIE, Gaëlle LAFARGUE, Morgane MAUREL, Nicolas VERDIER, Franck VALETTE

Absents excusés : Christophe ESTUBE, François GUILLE, Bernard JULLIE, Sylvie MAZET, Joëlle DE BARALLE, Vanessa GROSSEAU

Monsieur ESTUBE donne tout pouvoir à Monsieur SOURSAC pour tout vote lors de la séance

Monsieur GUILLE donne tout pouvoir à Monsieur VERDIER pour tout vote lors de la séance

Monsieur JULLIE donne tout pouvoir à Monsieur VALETTE pour tout vote lors de la séance

Madame MAZET donne tout pouvoir à Madame LAFARGUE pour tout vote lors de la séance

Secrétaire de séance : M. Christian POZZA

La séance est ouverte

M. Le Maire demande si, suite à la lecture du compte rendu du conseil municipal du 1 juin 2017, il y a des modifications à apporter. Aucune modification. On procède donc à la signature du compte rendu.

1 - Délibération acceptant le don des parents d'élèves au centre de loisirs.

M. Le Maire explique que l'association des parents d'élèves (les Parpalhols) comme l'an passé fait un don de 400€ au centre de loisirs. Pour pouvoir bénéficier de cette somme il convient de prendre une délibération pour accepter cette somme.

M. Le Maire précise pour information que cette associations a également fait un don de 1200€ à chaque école. Cette association par leur don aide beaucoup nos écoles mais malheureusement il manque de bénévoles pour faire fonctionner cette structure.

Pour : **11**
Abstention : **0**
Contre : **0**

2 – Délibération achat terrains STEP

M. Le Maire rappelle que le dossier déposé pour la réalisation de la STEP a été accepté par l'Agence de l'Eau et qu'il sera donc subventionné à 70 %.

Il précise également que la Police de l'Eau a validé l'emplacement de la nouvelle STEP.

Pour la réalisation, nous devons acquérir certains terrains.

Nous devons donc délibérer pour l'acquisition de ces terrains.

Actuellement :

Les propriétaires ci-dessous ont accepté :

- Mme CAZALENS : parcelle n° 47. Superficie 1440 m². Prix : 700 €
- M. RAMIREZ : parcelles n° 46 Superficiés 1749 m². Prix : 870 €

Nous votons pour l'acceptation de ces achats.

Pour : **11**
Abstention : **0**
Contre : **0**

M. Le Maire explique la situation des terrains restants :

M. Venturi propose un arrangement avec la commune pour le bornage d'une bande de terre contre le ruisseau. M. Le Maire reprendra contact avec ETEN environnement afin de savoir si le tracé peut être modifié.

M. Thomas parcelle 431 (3 439 m²), une nouvelle proposition lui a été adressée le 9 Juin : nous n'avons pas de réponse de sa part.

M. Le Maire va reprendre contact avec les propriétaires de la parcelle 45.

3 – Délibération proposant un membre titulaire et suppléant à la CCID

M. Le Maire explique qu'il faut proposer deux noms du conseil municipal (1 titulaire + 1 suppléant) afin de constituer la commission intercommunale des impôts directs CCID.

M. Le maire se propose comme titulaire et M POZZA comme suppléant.

Nous votons pour l'acceptation de cette proposition.

Pour : **11**
Abstention : **0**
Contre : **0**

4 – Présentation de l'analyse financière simplifié de 2016.

M. Le Maire relate synthétiquement l'analyse financière 2016 qui lui a été présenté par Mme LEZIN de la trésorerie de Grisolles. Ce rapport met bien en évidence nos efforts pour réduire les dépenses de fonctionnement de la commune. Tous les conseillers ont eu ce rapport en copie pour rentrer plus en détail si nécessaire.

5 – Point sur les travaux (Lotissement et Grand rue de bourg).

Lotissement communal chemin du Riounet : les travaux ont commencé semaine 26 et devraient se terminer semaine 32. Une réunion de chantier se tient toutes les semaines afin de constater l'avancement des travaux et de permettre au BE et à la société Méric de se coordonner avec SDE, CEPECA, Véolia et Orange. L'entreprise CEPECA propose de poser une gaine en attente pour l'éclairage public dans la tranchée qu'ils vont réaliser pour l'alimentation en électricité du lotissement chemin du Riounet. CEPECA enverra un devis pour cette prestation.

Travaux d'enfouissement Grand rue du bourg : les travaux ont commencé semaine 25 et se termineront début octobre.

6 – Présentation du rapport de la cour des comptes de la Com Com du Pays Garonne Gascogne.

M. Le maire demande si tous les conseillers ont bien reçu ce rapport. Après une présentation synthétique de ce rapport, un débat s'instaure entre les conseillers. Ce rapport est bien sur consultable sur le site de la Chambre régionale des comptes. (<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/communaute-de-communes-du-pays-de-garonne-et-gascogne-tarn-et-garonne-rapport>)

7 – Point école/Clae

Conseil d'école : M. Le Maire présente au conseil les grandes lignes du conseil d'école qui s'est tenu le mardi 27 juin à 18h30.

- Pour l'école de Fabas le nombre d'enfants pour la rentrée est de 84 (61 enfants de maternelles reparti en 2 classes et 14 CP/ 9 CE1 sur 1 classe)
- Pour l'école de Canals : 3 classes de 25 du CE1 au CM2

Nous sommes à 3 enfants du seuil pour l'ouverture d'une 7eme classe sur le RPI. Un comptage des enfants sera fait en septembre par l'académie.

Au centre de loisirs : la directrice ne souhaite pas continuer sur la structure donc nous nous retrouvons à nouveau sans direction pour la rentrée. Une annonce sera faite pour combler ce poste.

En parallèle l'association Yaca jouer a pris contact avec la municipalité pour étudier le transfert de la gestion du centre de loisirs.

Suite à l'entretien individuel de tous les agents une proposition d'attribution d'IFSE et de CIA est faite par la commission des affaires scolaires, consolidé par M. Le Maire. Certains élus ont émis leur réticence sur ce principe de prime tous en précisant que la loi nous l'impose.

Cette affectation prendra effet au mois d'Aout ou Septembre au plus tard pour l'IFSE et au mois de Décembre pour le CIA.

8 – Divers :

- M. Verdier demande si nous avons progressé sur l'étude de pose de ralentisseur ou radar pédagogique pour faire réduire la vitesse sur nos routes : M. Le Maire demande que soit constitué un groupe de travail sur ce sujet afin d'étudier en collaboration avec le technicien voirie de CCGSTG les meilleurs emplacements. Un suivi sera fait au prochain conseil.
- M. Pozza signale qu'il a rendez vous vendredi 7 juillet avec un expert de notre assurance pour constater les dégâts d'infiltrations d'eau à l'école (partie nouvelle) et au niveau de l'algéco suite à l'orage du 27/06.
- M. POZZA signale qu'il a accompagné la société Verre Alu Aquitaine dans les 3 appartements des Palulos afin qu'ils prennent précisément les cotes des menuiseries. Elles seront changées courant septembre. Pour les menuiseries de la salle des fêtes et de la mairie intervention semaine 28 et 29.

Prochaine réunion du conseil : le jeudi 7 Septembre 2017 à 20 h

La séance est levée à 22h 15